



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## armement

Question écrite n° 3199

### Texte de la question

M. André Berthol appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur la construction du quatrième sous-marin militaire lanceur d'engins. Comme elle l'a dit dernièrement la politique de défense et de sécurité de la France s'appuie sur la dissuasion militaire. Or cette construction n'est prévue que pour 2010 ; néanmoins les premiers assemblages ont commencé à l'arsenal de Cherbourg. Aussi, dans le cadre de la préparation en cours de la loi de programmation militaire, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître le calendrier de la mise à disposition des crédits nécessaires à cette construction.

### Texte de la réponse

Le quatrième sous-marin lanceur d'engins nouvelle génération (SNLE-NG) a été commandé en juillet 2000. Sa construction, sous maîtrise d'oeuvre DCN, a commencé à Cherbourg. Le calendrier précis de mise à disposition des crédits nécessaires à la construction de ce SNLE-NG, en vue de permettre son admission au service actif en 2010, a été défini dans le cadre du projet de loi de programmation militaire 2003-2008, déposé le 11 septembre dernier à l'Assemblée nationale. Les essais techniques du sous-marin devraient débuter au cours du premier trimestre 2008, la chaufferie devant fonctionner fin 2008 pour une présentation aux essais officiels début 2009, une livraison contractuelle mi-2009 et une admission au service actif en 2010. La construction d'un second porte-avions n'aura pas d'incidence sur celle de ce sous-marin.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Berthol](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3199

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 septembre 2002, page 3203

**Réponse publiée le :** 9 décembre 2002, page 4801